

Une Académie Suisse du Codage

Pour rendre le métier de codificateur médical plus attractif grâce à des plans de carrière avec des formations et certifications permettant d'avancer étape par étape et pour remédier ainsi au manque de professionnels dans ce domaine, nous appelons à la création d'une académie de codage en réunissant les ressources et intérêts de tous les acteurs du marché.

À l'instar des professions paramédicales qui bénéficient de – parfois plusieurs – filières de formation et de spécialisations adaptées aux réalités du terrain romand, nous pensons que le codage médical mérite une formation spécifique. Elle pourrait être mise sur pied d'ici quelques mois à quelques années, étape par étape, sous la forme d'un partenariat entre les différents acteurs concernés et désireux de remédier aux manques constatés aujourd'hui. Certains acteurs offrent déjà différentes formations qui pourraient être intégrées de manière complémentaire dans une démarche plus globale couvrant les besoins de formation tout au long d'une carrière de codificateur médical.

Le contexte actuel : les manques et les possibilités

Le codage médical pose certains défis aux hôpitaux. D'une part, le personnel qualifié est rare, surtout en Suisse romande : les personnes formées ne sont pas assez nombreuses pour couvrir les besoins des hôpitaux, sans compter qu'en proportion importante, les codeurs actuellement sur le marché approchent de la retraite. D'autre part, le besoin en personnel qualifié est en augmentation constante depuis l'introduction de TarPsy et prochainement de ST-Reha, mais aussi à cause de la complexification croissante du codage médical.

Ces défis pèsent d'autant plus lourd que le métier de codeur tel qu'il se présente aujourd'hui en Suisse n'est guère attractif, au moins à trois égards : classes salariales basses pour un métier encore largement ignoré et pas reconnu comme une spécialité, absence de plans de carrières pour motiver les codeurs, expériences du métier très différentes d'un employeur à l'autre.

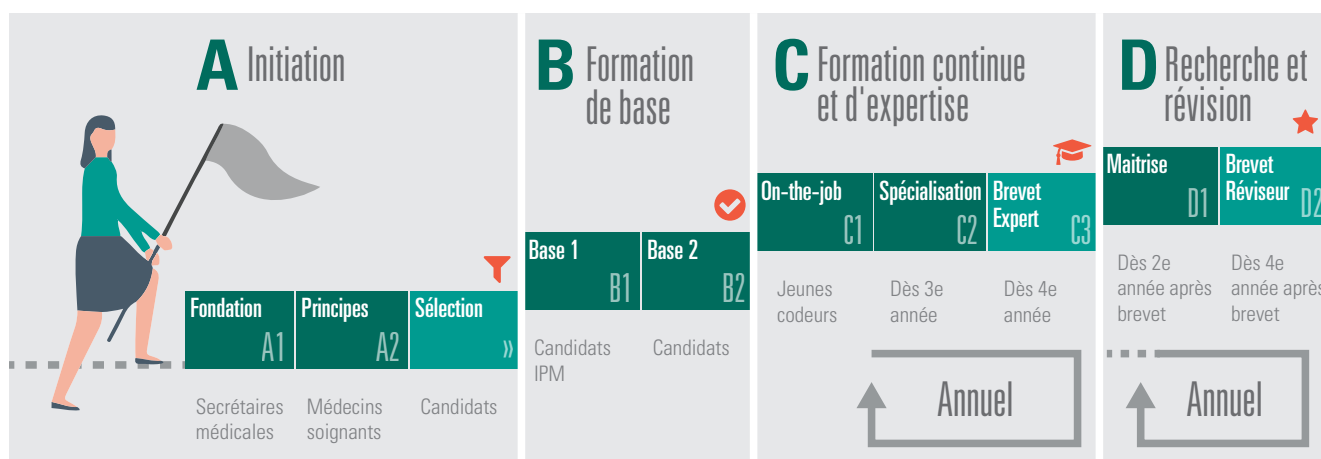
Idées et principes

Les ressources existent pourtant, ici même, en Suisse. Nous aurions envie d'ajouter : et comment ! La plupart des pays environnant rêveraient probablement de disposer d'une réserve de matière grise et de moyens comparable à la nôtre. Simplement, ces ressources ne sont pas encore organisées de manière à renforcer la formation et le métier. La première idée derrière ce projet consiste à rassembler et unir les forces existantes pour mettre en commun les connaissances et les expertises des acteurs du marché et créer un plan de formation complet ainsi qu'un organisme offrant l'ensemble des formations utiles à chaque secteur médical.

Pour ce faire, Swisscoding propose de créer un partenariat entre les acteurs concernés qui souhaitent s'engager pour l'amélioration du codage en Suisse. Des rencontres ont déjà été organisées avec Espace Compétences et NICE Computing qui soutiennent activement la démarche ainsi qu'avec le CHUV et d'autres institutions. À ces structures s'ajouteraient des établissements investis, peut-être des hôpitaux romands, prêts à contribuer à des formations en cours d'emploi ainsi qu'un ou plusieurs organismes alémaniques pour la formation outre-Sarine.

Aperçu du plan de formation

Afin de répondre aux exigences du métier et aux besoins des hôpitaux, mais aussi afin de correspondre aux expériences de professionnels qui doivent d'abord découvrir ce que c'est qu'un itinéraire patient ou un manuel de définition, la formation envisagée compterait quatre étapes, de la plus générale à la plus pointue : initiation, formation de base, formation continue avec spécialisations et maîtrise.



Contenu des formations individuelles

Les étapes fondamentales de la formation comprennent, du début à la fin et selon les objectifs du candidat, une progression destinée à le conduire jusqu'au brevet fédéral. Par la suite, il nous paraît pertinent de développer des formations à la révision, aujourd'hui inexistantes mais dont l'expérience montre qu'elles représentent un atout majeur pour les établissements de santé.

A Phase d'initiation

En premier lieu, une brève phase introductive en deux modules permettrait de comprendre ce qui sous-tend le système DRG et le codage médical (Module 1, e-learning, 1-2 jours) puis d'approfondir les principes clés du codage médical (Module 2, e-learning et présentiel, 4-5 jours).

Cette phase s'adresse à des candidats de codage souhaitant découvrir le métier mais aussi – et surtout – aux professions nécessitant une connaissance du codage médical et du système de financement sans devoir en être experts : cadres, médecins, infirmiers, secrétaires médicaux et titulaires de CAS, DAS ou MAS en santé publique.

Objectifs :

au terme de cette phase d'initiation, les participants sont prêts à passer une sélection comprenant questionnaires, tests, debriefing ainsi qu'un stage préparatoire à la suite de la formation. Les personnes qui choisiraient de ne pas aller plus loin bénéficient d'une attestation confirmant une connaissance initiale du système DRG et des principes fondamentaux du codage médical.

B Formation de base

En second lieu, les candidats sélectionnés suivent une solide formation de base déployée, très similaire à celle offerte au CHUV aujourd'hui, mais peut-être divisée en deux temps. Une subdivision pourrait permettre à d'autres métiers de se former en codage médical pour un domaine médical bien spécifique afin d'assurer p.ex. un pré-codage sur le terrain sans pour autant que la personne devienne experte en codage médical par la suite.

Un premier module de 26 jours pourrait permettre d'acquérir les connaissances de base du codage médical ainsi que les grands axes du codage spécifique aux différents domaines médicaux. Il serait destiné aux codeurs mais également aux Case Managers et Itinéraire Patient Managers (IPM).

Un second module, potentiellement d'environ 35 jours, consisterait en la mise en pratique des notions de base doublée d'un approfondissement par le biais d'exercices de codage tirés de cas réels. Les étudiants acquièrent la maîtrise des différents outils informatiques disponibles et les premières notions d'analyse médico-financière.

Objectifs :

au terme de la première partie de la formation de base, les étudiants obtiennent un certificat de pré-codage spécifique à un domaine. Au terme de la deuxième partie ils reçoivent le certificat de codeur médical et sont prêts à exercer le métier dans n'importe quel établissement fournissant des prestations de soins hospitaliers.

C Formation continue et d'expertise

A présent, après la formation de base au CHUV, quelques rares ateliers ponctuels ou une mise à jour annuelle existent comme formation continue. Sinon, chaque candidat doit se préparer au mieux à l'examen du brevet fédéral.

La vaste majorité de codeurs en Suisse romande n'a que très peu de formations à disposition pour rester à niveau, pour se spécialiser, pour approfondir les connaissances ou même pour suivre un parcours de carrière.

Dès la sortie de la formation de base, les nouveaux codeurs devraient pouvoir être accueillis dans un réseau permettant de les accompagner dans leur pratique en assurant un encadrement, un coaching et une formation continue indépendamment des moyens ou de la taille de leurs employeurs (les différents hôpitaux et cliniques ont des moyens très différents pour assurer un accompagnement au cours des premières années de métier). Au cours de cet accompagnement en cours d'emploi (« on-the-job training »), les personnes approfondiraient les notions rencontrées dans leur pratique, seraient suivies de près par un-e aîné-e et pourraient par exemple assister à des délibérations entre experts concernant des dossiers qu'ils ont codés.

Dès la troisième année de pratique professionnelle, les codeurs aguerris choisiraient des spécialisations par domaines au terme desquelles ils obtiendraient un certificat. Une classe de plus dans l'échelle des salaires motiverait les codeurs expérimentés à avancer vers l'acquisition du brevet fédéral. Pour ceux qui ne souhaitent pas obtenir le brevet qui couvre l'ensemble des domaines mais qui voudraient se spécialiser dans un ou plusieurs domaines médicaux, ces certificats permettraient d'avancer également dans leur carrière et d'approfondir leurs connaissances.

Dès la quatrième année de pratique, les codeurs pourraient bénéficier d'un accompagnement soutenu à l'obtention du brevet fédéral. Du côté des hôpitaux et des assurances, plus il y a de codeurs titulaires du brevet dans le marché, plus la qualité du codage est gagnée.



Cet accompagnement pourrait consister notamment en une formation préparatoire dispensée par les principaux acteurs du métier, ce qui garantirait aux candidats un taux élevé de réussite à l'examen du brevet. Une telle préparation du brevet fédéral pourrait obtenir des aides financières de la part de la Confédération et potentiellement même inclure une subvention pour l'examen en soi.

D Recherche et révision, aller plus loin

La formation ne s'arrêterait pas là. Puisque l'idée est de construire un plan de carrière attractif et motivant, il faut déterminer à quel moment une formation continue devrait s'arrêter dans un domaine en constante expansion. Selon nous, jamais. Et pour refléter cet élan, nous proposons qu'au bout de deux ans de pratique professionnelle après l'obtention du brevet fédéral, les codeurs puissent prétendre à une formation donnant lieu à un titre de maîtrise. Pourquoi ? Parce que le codage a besoin de maîtres.

Deux ans après obtention de la maîtrise, pourquoi ne pas proposer une formation de réviseur ? Les réviseurs assurent le contrôle en continu des dossiers codés. Cette phase pourrait comporter un stage pratique de révision.

Enfin, afin d'assurer un degré élevé de professionnalisme à un domaine d'importance absolue pour la facturation des hôpitaux et cliniques, pour la statistique fédérale et pour le développement continu du système de financement, nous pensons qu'il serait profitable à tous de mettre en place un brevet fédéral de réviseur pour des professionnels dûment formés.

Enfin, en vue d'améliorer les outils et les algorithmes à disposition

du domaine, l'académie proposerait des sujets de recherche à des doctorants en mathématiques, en ingénierie, en informatique, etc. De tels projets de recherche offriraient également aux codeurs la possibilité de se lancer dans une voie de recherche et de développement.

En parallèle : Formation annuelle et continue

Quelle forme devrait prendre une formation annuelle qui se ferait en parallèle aux certificats par domaine et aux brevets fédéraux ? À ce stade, tout est imaginable. Nous pensons qu'une formation à distance en e-learning doit être proposée à des professionnels appelés à travailler en ligne pour un ou différents établissements. De plus, nous considérons que la matière doit ressembler à celle qui sera travaillée sur le terrain ; pour ce faire, rien de tel que l'étude de cas pratiques, classés par ordre de complexité. Le contenu théorique devrait quant à lui être défini en collaboration entre les différents acteurs et l'Office fédéral de la santé.

À chaque étape, pour compléter l'apport concret de la formation, des ateliers et stages pourraient être proposés aux étudiants, et la qualité de leur travail évaluée continûment grâce à des outils informatiques existant sur le marché.

Enfin, nous pensons que la certification elle aussi doit être continue et offrir aux professionnels expérimentés l'opportunité de viser régulièrement un échelon de plus dans les 10 ans suivant leur première formation. La Société Suisse de Codage Médical (SSCM) a mis en place une certification de formation continue, qui permet d'enregistrer les formations effectuées et de répondre à des critères minimaux de qualité.

Conclusion : deux apports d'une académie suisse du codage

Une académie du codage ainsi pensée entre partenaires devrait fournir chaque année au marché suisse du codage des codeurs dûment formés, appelés à se spécialiser et à solidifier leur maîtrise du codage médical. Mais cela ne sera pas sa seule vertu : une harmonisation des méthodes calquée sur les meilleures pratiques devrait aider les théoriciens du codage à définir des codes correspondant précisément aux prestations de soins les plus usuelles et, à long terme, à toutes les prestations médicales.